

<p><b>Mairie d'Aureville</b> 4, place du Village 31 320 AUREVILLE</p>	<p><b>Téléphone : 05 61 76 30 29</b> <b>Email : <a href="mailto:mairie.aureville@wanadoo.fr">mairie.aureville@wanadoo.fr</a></b></p>
-------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

# **Compte Rendu de la réunion Du conseil municipal d'AUREVILLE**



***Mardi 23 février 2021***

## SOMMAIRE

## Table des matières

SUJETS AVEC DEBAT .....	4
TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES - SUPPRESSION DE L'EXONÉRATION DE DEUX ANS EN FAVEUR DES CONSTRUCTIONS NOUVELLES À USAGE D'HABITATION. ....	4
<b>Diagnostic énergétique de l'éclairage public</b> .....	4
SUJETS SANS DEBAT .....	5
<b>Vie Communale</b> .....	5
Urbanisation/Voirie/Travaux .....	5
<i>Comités de projets</i> .....	5
<i>Salles des Fêtes - Hangar</i> .....	5
<i>Cheminement piétonnier</i> .....	5
<i>Arrêt de bus au lotissement</i> .....	5
<i>Château et aménagement du centre du village</i> .....	5
<i>Parc</i> .....	5
<i>Fibre optique</i> .....	5
École/Sport/Associations.....	5
<i>Associations</i> .....	6
<i>Café associatif</i> .....	6
Communication .....	6
Ccas.....	7
<b>Vie Intercommunale</b> .....	7
SICOVAL .....	7
<i>Conseil de Communauté</i> .....	7
<i>Groupes opérationnels</i> .....	7
TAD 119 .....	7

## Réunion du Conseil Municipal du 23 février 2021

### CM 2021-02

**Ouverture de séance** : 20 heures 30.

**Présents :**

CAMUS Gabriel  
LANDREA Benoît  
GROENEN Jesse  
MANENT Corinne  
AJAC Carole  
VERBEKE Céline  
ESPIC Xavier  
BOISLIVEAU Anthony  
MOUMIN Jean-Marc  
BACCHIN Patrice  
CASSAN Christine  
ANDRE Dominique  
TARROUX Francis  
GILLES André

**Absents excusés**

SCHMIT Sylvie

**ORDRE DU JOUR :**

- **Approbation du compte rendu du 26 janvier 2021.**
  - **Sujet avec débats**
    1. Exonération de la taxe foncière (TFB)
    2. Point sur les projets communaux
- **Vie Communale**
  - **Compte rendu des activités communales**
- **Vie Intercommunale.**
  - **Compte rendu des activités intercommunales**
- **Questions diverses**

Monsieur le Maire ouvre la séance ordinaire du Conseil Municipal du 23 février 2021 à 20h30.

Compte tenu de la situation sanitaire, la réunion se tient en présentiel et en visioconférence.

8 conseillers municipaux sont en visioconférence,

Membres en exercice : 15 / Présents : 14/ Pouvoir : 0 / Votants : 14

Le compte rendu de la réunion du 26 janvier 2021 est approuvé à l'unanimité.

*Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités Territoriales (CGCT), Madame Corinne MANENT est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.*

## SUJETS AVEC DEBAT

### **TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES - SUPPRESSION DE L'EXONÉRATION DE DEUX ANS EN FAVEUR DES CONSTRUCTIONS NOUVELLES À USAGE D'HABITATION.**

**Annule et remplace la délibération du 29 mars 2016.**

**CM-02/2021-05/01**

Monsieur le Maire rappelle : en 2016, la municipalité avait décidé de prendre une délibération pour annuler l'exonération de 2 ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation.

La direction des Finances Publiques n'a pas reçu cette délibération cette décision n'a pas été appliquée.

Monsieur le Maire propose de revoter cette décision.

**CM-01/2021-02/02**

Monsieur le Maire expose les dispositions de l'article 1383 du code général des impôts permettant au conseil municipal de supprimer l'exonération de deux ans de taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation.

Il précise que la délibération peut toutefois réduire ces exonérations uniquement pour ceux de ces immeubles qui ne sont pas financés au moyen de prêts aidés de l'État prévus aux articles L. 301-I et suivants du code de la construction et de l'habitation ou de prêts visés à l'article R. 331-63 du même code.

Cette exonération constitue un manque de recettes dans notre budget alors que par ailleurs, nous devons faire face aux charges supplémentaires liées à l'accueil de nouvelles populations.

La suppression de cette exonération permettra de combler en partie l'augmentation du coût des services

**Vu** l'article 1383 du code général des impôts,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

**Décide** de supprimer l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, additions de construction, reconstructions, et conversions de bâtiments ruraux en logements, en ce qui concerne les immeubles à usage d'habitation qui ne sont pas financés au moyen des prêts aidés de l'État prévus aux articles L.301-I et suivant du code de la construction ou de prêts visés à l'article R 331-63 du même code.

**Charge** le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

**Ainsi fait et délibéré, les, jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.**

### **DIAGNOSTIC ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC.**

**CM-02/2021-06/02**

Dans le cadre du diagnostic énergétique de l'éclairage public, et en vu de réduire notre consommation électrique, Monsieur André GILLES a répertorié les candélabres présents sur notre territoire communal, hors centre village.

Plusieurs secteurs ont été équipés de candélabres, certains semblent plus ou moins utiles.

- Doit-on, et si oui, comment, réduire le nombre de candélabres et notamment ceux qui paraissent « inutiles » ?

Après en avoir débattu, le conseil municipal décide d'organiser des réunions par secteur avec les riverains concernés et de définir en accord avec eux, les candélabres qui peuvent être supprimés sans préjudice pour eux.

- Remplace t'on les candélabres restants par du photovoltaïque ?

Le conseil municipal est pour ce changement à condition que le SDEHG puisse nous aider à financer cette opération.

## SUJETS SANS DEBAT

### VIE COMMUNALE

#### URBANISATION/VOIRIE/TRAVAUX

##### COMITÉS DE PROJETS

Monsieur le Maire rappelle la réunion de travail du conseil municipal qui est programmée le mardi 2 mars 2021 à 20h30 pour présenter l'avancée des projets communaux,

##### SALLES DES FÊTES – HANGAR

Le projet PRO de la construction de la salle des fêtes est arrivé en Mairie. Une réunion du comité de projet va être organisée, un lien sera envoyé aux élus membres de cette commission.

Une réunion avec OECO est prévue le 3 mars 2021 pour leur faire part de nos observations.

Point sur les subventions demandées :

CD31 : Le dossier est complet, il passera en commission le 26 mai 2021.

Région : une demande de pièces complémentaires a été envoyée, le dossier devrait passer au mois de juin en commission.

DETR : le dossier est complet, il passera en commission courant mars 2021.

##### CHEMINEMENT PIÉTONNIER

Suite à la réunion du comité de projet du 11 février à 18h30, et sur proposition des participants, la passerelle pourrait être en métal avec un platelage bois et une main courante bois.

Une demande de devis sera faite.

Le revêtement du piétonnier n'a pas encore été défini, nous attendons un autre devis de l'entreprise SARDA à Aureville.

##### ARRÊT DE BUS AU LOTISSEMENT

Le nouvel arrêt du bus est officiellement acté par TISSEO et est nommé « Les Gouttes ». TISSEO prend en charge l'aménagement périphérique.

##### CHÂTEAU ET AMÉNAGEMENT DU CENTRE DU VILLAGE

Pas de nouvelles de la DDT.

##### PARC

Dans le cadre de l'ouverture du parc aux administrés, une nouvelle journée citoyenne pour finir de couper les arbres morts et les broyer est programmée le samedi 8 mai 2021. L'association CAMINAREM y participera.

##### FIBRE OPTIQUE

Dans la cadre de la pose de la fibre optique sur le village, l'emplacement du sous répartiteur du centre du village a été défini derrière l'abri bus de l'école, contre la chambre PTT. Nous attendons le rendez-vous pour la pose définitive.

D'autres sous répartiteurs seront installés sur le territoire, nous serons consultés concernant leur emplacement au coup par coup.

Les câbles devraient être tirés jusqu'à l'entrée de chaque parcelle en aérien ou souterrain.

#### ÉCOLE/SPORT/ASSOCIATIONS

##### ÉCOLES

##### Siemca

Le conseil syndical qui s'est réuni le 22 février 2021, a validé l'augmentation du prix du repas de la cantine de 0.15€. Présentation de l'ébauche du BP 2021, il apparaît un excédent d'environ 40 000 € qui sera répartie entre les communes membres.

Un groupe de travail a été constitué pour travailler sur l'organisation des inscriptions à la garderie scolaire.

L'aire de jeux située dans l'enceinte de l'école est à mettre aux normes avec l'aide du Sicoval.

Une personne supplémentaire a été embauchée à la garderie du soir pour gérer le temps des goûters.

Une réunion de travail sur le budget va être programmée.

Suite à la décision du directeur de l'école maternelle, il n'y aura pas de rentrée au mois de janvier 2022.

Une réunion de préparation du BP 2021 se déroulera le lundi 8 février 2021 où il sera question de la répartition des frais de participation des communes membres.



**RPI****Appel à projet numérique scolaire**

La convention avec l'Éducation Nationale a été signée.

Madame Carole AJAC présente les devis arrêtés par le groupe de travail :

**CM-02/2021-07/03**

**Étude comparative des 2 sociétés informatiques**

<p>Grande entreprise spécialisée dans le numérique au sein des établissements scolaires</p>  <p>(siège à Bordeaux)</p>	<p>Petite entreprise basée sur Muret</p> 
<p>3 Vidéoprojecteurs, tableaux blancs, et Ordinateurs Asus pro éducation 7 195€ HT            Classe mobile avec 10 ordi 6 685€ HT            3 Visualiseurs 207€ HT            Robot Thymio 129,5€ HT            Disque de stockage NAS 425€ HT (+800€ mise en service)            Ordi supp Fujitsu 625€ HT            + Livraison 263,75€ HT            Total: 17 198€ HT (20 638 € TTC)</p>	<p>3 Vidéoprojecteurs, tableaux blancs, et Ordinateurs HP 6 489€ HT            Classe mobile avec 10 ordi HP 6 442,5 € HT            3 visualiseurs 204€ HT            Robot Thymio 158,05€ HT            Disque de stockage NAS 530€ HT            Ordi supp 525,25€ HT            + Montage 1 000€ HT            Total : 15 349,88€ HT (18 419,86€)</p>

Après en avoir débattu, le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis de la société DREL située à MURET (Haute-Garonne) pour un montant de 18 419.86 € TTC.

**Ainsi fait et délibéré, les, jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.**

**Conseil d'école**

Le prochain conseil d'école se déroulera le 16 mars 2021.

**ASSOCIATIONS****Comité des fêtes**

Le comité des fêtes a présenté, lors de son assemblée générale du 6 février 2021, un bilan annuel mitigé dû à la COVID.

**Les projets 2021 :**

- Une fête locale à minima, le 12 juin une journée et une soirée.
- Une manifestation « guinguette » avec la journée du Campestral, avec feu d'artifice sur une journée et une soirée.
- Une action « nettoisons la Nature » en avril ou mai

**Le nouveau bureau a été élu :**

- Président : Nicolas DELMAS
- Vices présidents : Olivier CRIVELLARO et Anthony BOISLIVEAU
- Trésoriers : Koceila GAYRAUD et Juliane
- Secrétaires : Wellan et Julia MARPINARD

**CAFÉ ASSOCIATIF**

Suite à la réunion organisée avec les membres de l'association du Café Aureillois, l'association va aménager le jardin derrière l'école.

Ils ne toucheront pas aux vieilles cuves à mazout mais vont enlever les encombrants, sécuriser la fosse, enlever la haie qui est morte et mettre des barrières devant les cuves.

Dès que le temps le permettra, ils ouvriront au public.

**COMMUNICATION****Cossignol info**

Lors de la réunion du 12 février 2021, 3 thèmes ont été abordés.

### Brèves

Ré harmoniser les tournées de distribution dans les boîtes aux lettres.

Faut-il distribuer les Brèves dans les boîtes aux lettres en même temps que l'envoi par mail ?

### Site

La mise à jour est en cours

### Livret d'accueil

Il devrait être élaboré sur la base de celui qui existait, quelques questions se posent sur le contenu. A suivre.

### CCAS

Un état de lieux de l'avancement de la vaccination des personnes âgées a été établi. Une prise de contact a été réalisée avec toutes les personnes de la commune de plus de 75 ans.

## VIE INTERCOMMUNALE

### SICOVAL

#### CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

A l'ordre du jour de la prochaine réunion :

- Rapport d'orientations budgétaires 2021
- Rapport développement durable 2021
  - Accompagner la transition énergétique
  - Aménager durablement le territoire
  - Habiter durablement
  - Développer les mobilités alternatives
  - Soutenir une économie de transition
  - Tendre vers une alimentation saine et durable pour tous
  - Limiter la production de déchet et améliorer leur valorisation
  - Préserver la ressource en eux et les milieux aquatiques
  - Respecter la place de la nature
  - Agir pour plus de solidarité et de cohésion sociale
  - Une collectivité exemplaire
- Ouverture d'une « ressourcerie » à Castanet dans les locaux de l'ancienne poste portée par l'association « La Rafistolerie »

Une ressourcerie est un centre qui gère la récupération, la valorisation et la revente de biens sur un territoire donné. Celle-ci a également un rôle d'éducation à l'environnement. Son activité est inscrite dans les Plans et programmes locaux de prévention des déchets et le Schéma de gestion des déchets du territoire
- Approbation du Pacte Urbain associé aux projets de 3eme ligne du métro, ligne aéroport express et connexion ligne B
- Modification des statuts du Sicoval suite à la prise de deux compétences obligatoires : la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) et la gestion des eaux pluviales urbaines.
- Augmentation du tarif d'eau potable, assainissement collectif et assainissement non collectif de 1.65%

#### GROUPES OPÉRATIONNELS

##### Gestion de l'eau

- Vers une simplification de la facturation de l'eau
- Exposé des problèmes liés à l'assainissement individuel

##### CISPD

- Mise en place du groupe et présentation

### TAD 119

TISSEO relance le projet de modification de la ligne du TAD 119.

Le projet est de mettre en place une ligne régulière toutes les 30 minutes : Pins-Justaret – Lacroix-Falgarde-Pechbusque-Ramonville.

Notre secteur devrait conserver le TAD 119.

Prochaines dates de réunion :

- Réunion de travail des projets communaux : 2 mars 2021
- Réunion de travail préparation du BP 2021 : 23 mars 2021
- Conseil municipal : 30 mars 2021

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la réunion du conseil municipal à 23h.  
Prochaine réunion du conseil municipal le mardi 30 mars 2021 à 20h30

CM-02/2021-05/01 : Taxe Foncière sur les propriétés bâties - suppression de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation

CM-02/2021-06/02 : Diagnostic énergétique de l'éclairage public

CM-02/2021-07/03: Appel à projet numérique scolaire - Étude comparative des 2 sociétés informatiques

1. AJAC Carole	
2. ANDRE Dominique	
3. BACCHIN Patrice	
4. BOISLIVEAU Anthony	
5. CAMUS Gabriel	
6. CASSAN Christine	
7. ESPIC Xavier	
8. GILLES André	
9. GROENEN Jesse	
10. LANDREA Benoît	
11. MANENT Corinne	
12. MOUMIN Jean-Marc	
13. SCHMIT Sylvie	Absente
14. TARROUX Francis	
15. VERBEKE Céline	